



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n° 10 - avril/mai 1995

Sommaire

Editorial

Nouvelles de la CONFEMEN p. 1

Nouvelles de nos pays membres p. 2

- ◆ Bénin p. 7
- ◆ Côte d'Ivoire p. 8
- ◆ Centrafrique p. 9
- ◆ Mali p. 9

Infos services

- ◆ Consortium international francophone de formation à distance (CIFIAD) p. 10
- ◆ Banque internationale d'information sur les Etats francophones (BIEF) p. 10
- ◆ Association francophone des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) p. 10
- ◆ Chaire UNESCO en sciences de l'éducation - Ecole Normale Supérieure (ENS) - Dakar p. 10

Nouvelles de l'éducation en francophonie p. 11

Lu pour vous p. 12

Agenda p. 13

Bibliographie p. 14

Editorial

Faire de l'éducation formelle une composante essentielle du faisceau de politiques oeuvrant à la concrétisation de l'éducation pour tous, tel est l'objectif que vise le document stratégique finalisant les réflexions de la CONFEMEN autour du thème de l'éducation de base.

Par une série de propositions réalistes au service d'un projet politique ambitieux et exigeant, les fondations d'une nouvelle école de base sont maintenant jetées, aux entrepreneurs nationaux de monter les murs et aux occupants d'y insuffler vie et esprit.

Un plus pour la Francophonie, qui, en militant pour l'emploi des langues nationales, pour l'insertion de l'élève dans son milieu à la base, accepte l'exception culturelle dans ses propres limites géographiques, intègre ses différences internes pour la plus grande cohésion de l'ensemble.

Le champ des besoins éducatifs fondamentaux et la manière dont il convient d'y répondre étant variable selon les pays et les cultures et évoluant au fil du temps, le cadre politique transnational se doit de présenter des stratégies souples, flexibles et, par essence, adaptables.

Par contre, l'atteinte des objectifs de développement ne peut éluder cette nécessaire redéfinition de l'école de base, celle où toute formation à venir

se joue, celle où l'écrasante majorité des citoyens de demain va recevoir son unique formation, celle qui doit donc faire de ses sortants les artisans du développement futur.

Accorder la priorité à l'éducation de base, la soutenir par une volonté politique ferme et par l'engagement de la communauté pour une école de base, tel est le rendez-vous que la société se fixe avec son avenir.

La nouvelle école de base, point de convergence des volontés et des efforts, naîtra de la concertation et du dialogue entre tous les partenaires du développement.

Sa construction requiert la création d'une dynamique autour de l'école, projet de société, la réalisation de la réforme par l'adaptation progressive des composants de l'école de base - réforme des curricula, formation des personnels de l'éducation et matériel didactique - et le dégagement des moyens qui conditionnent la réussite de cette réforme.

Planifier dès aujourd'hui sa mise oeuvre équivaut à prendre une option sur le futur.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :
Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 21 60 22
Télécopie : (221) 21 32 26
Courrier électronique - E-mail:
CONFEMEN@ENDAdak.gn.apc.org



Groupe de travail - Education de base (Dakar 24 au 28 avril 1995)

La réflexion menée par la CONFEMEN autour de la problématique de l'éducation de base, outre qu'elle a généré la Déclaration de Yaoundé qui affirme la priorité accordée à l'éducation de base, seule apte à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, aboutit aujourd'hui à un document qui fournit l'état actuel de la réflexion et indique les principes directeurs de mise en oeuvre d'une réforme ambitieuse, exigeante et réaliste visant la refondation des systèmes éducatifs.

Ce document intitulé *Education de base: Vers une nouvelle école de base*, est la réponse apportée par la CONFEMEN, aux problèmes de l'éducation de base dans le domaine de compétence des Ministres de l'éducation nationale, soit l'éducation formelle.

Il présente, après fusion et remise en page, les textes du document de référence adopté lors de la 46ème session ministérielle à Yaoundé (cf. *CONFEMEN au Quotidien*, n° 5, p. 2) et de celui adopté par le récent Bureau de Ségou (cf. *CONFEMEN au Quotidien*, n° 9, p. 1 à 3) qui redéfinissait les finalités de l'école de base et les contours d'une réforme régionale remodelant les composants de l'école de base autour de ces nouvelles finalités.

Cette redéfinition de l'école de base, se devait d'être poursuivie par la construction de la nouvelle trame sur laquelle tisser les politiques nationales.

Les correspondants nationaux, des pays membres du Bureau et les experts réunis à Dakar ont donc, selon le mandat reçu des Ministres lors du Bureau de

Ségou (cité plus haut), dégagé les voies et moyens permettant de développer une école de base, instrument d'insertion dans la vie active.

La mission de cette école est de transmettre à l'élève les capacités nécessaires à son rôle de futur citoyen moderne et responsable, acteur du développement. Son objectif est donc, au travers des compétences disciplinaires et des capacités transversales acquises lors de la scolarité, de préparer l'élève à transformer utilement son environnement pour son propre développement, celui de sa famille, de la communauté, de la société.

Préparer l'apprenant à interagir avec son milieu ne signifie par contre nullement donner un métier à l'élève, ni revenir aux dérives antérieures qui ont transformé l'école en unité de production.

S'insérer, c'est trouver sa place dans son environnement, le connaître, le comprendre, l'analyser, le respecter, l'aimer, et contribuer à son amélioration par une démarche innovante.

Complexe en elle-même, la problématique de l'insertion est aggravée dans les pays du Sud du fait qu'il s'agit d'apporter des réponses adéquates beaucoup plus tôt que dans les pays du Nord.

La création de cette nouvelle école de base constitue le point focal vers lequel doivent converger les politiques éducatives en Francophonie du Sud ainsi que les actions menées dans le domaine de l'éducation de base par l'ACCT, opérateur francophone.

Sa mise en oeuvre - dont les éléments-clés au plan politique sont la scolarisation des filles, la décentralisation de l'enseignement, la planification de l'éducation, l'amélioration de la gestion scolaire ainsi que le financement et la coordination des aides - sera opérationnalisée au départ d'une réforme des curricula harmonisée au niveau régional, par des personnels de l'éducation motivés, encadrés et formés à sa réussite et dotés, ainsi que les élèves, de manuels adaptés.

Sa mise en oeuvre suivra les principes directeurs énumérés ci-contre:



Séance inaugurale : de gauche à droite, Messieurs Christian Valantin, Bougouma Ngom, Yerim Fall, Mamadou Mane



1. Créer une dynamique autour de l'école, projet de société.

Pour construire cette école il convient au niveau du milieu, de l'école et de la classe de s'assurer des conditions suivantes :

Relation école milieu

- La dynamique école-milieu requiert la mise en place d'une structure de **partenariat durable et généralisable** entre les communautés et l'école.
- La mobilisation du milieu passe par des phases d'information, de sensibilisation, de communication et de négociation efficaces qui, seules, permettent une véritable appropriation de l'école par la communauté qui en est bénéficiaire.
- Cette appropriation par la communauté induit son implication dans la gestion de l'école et, par voie de conséquence, une responsabilisation accrue.
- La dynamique communautaire est renforcée par le recours à des personnes ressources, issues du milieu, qui contribuent au projet d'école. Leur participation doit être régulière, de qualité, pertinente et au service de la formation de l'élève.
- La réalisation effective d'un partenariat école-milieu exige une politique de décentralisation qui, seule, donne à la communauté un vrai pouvoir décisionnel et une réelle capacité d'action dans le projet d'école, l'Etat conservant son rôle "englobant" de pilotage et de gestion de l'ensemble du système éducatif.

Organisation de l'école

- L'interaction école-milieu, basée sur la **concertation** et le **dialogue**, requiert un nouveau mode de relations entre tous les partenaires : directeur, maîtres, élèves, personnes ressources, conseillers pédagogiques, inspecteurs.
- L'organisation de l'école repose sur la mise en place d'une équipe pédagogique animée par le directeur et chargée de réaliser le projet d'école.
- Dans la mesure du possible, la création et l'utilisation d'un espace commun de rencontre et de travail, telle une bi-

bliothèque, viennent en appui à la nouvelle organisation de l'école.

- Les effectifs pléthoriques, qui rendent difficile l'utilisation des méthodes de pédagogie active, doivent être réduits au maximum par les systèmes de double flux ou de double vacation dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, l'adoption du système des classes multigrades doit permettre de régler les problèmes d'effectifs réduits. Ces alternatives de fonctionnement concourent à promouvoir la démocratisation de la scolarisation.

Organisation de la classe

- L'insertion de l'élève dans le milieu requiert de placer l'apprenant au centre de la nouvelle logique de formation axée sur l'acquisition de compétences.
- La formation est un processus où l'élève est le premier acteur. On ne peut plus le considérer comme un récepteur passif, il tient au contraire le premier rôle, un rôle essentiellement actif dans son apprentissage, sans quoi, la construction de ses savoirs devient illusoire.
- La vision intégrée des apprentissages et le souci de responsabiliser l'élève se concrétisent au moyen de techniques pédagogiques variées : par exemple, travail en petits groupes, enseignement par les pairs, activités collectives qui permettent à chaque élève d'évoluer selon son rythme et favorisent l'interactivité au sein de la classe ainsi que la socialisation de l'enfant.
- Le **nouveau regard** porté sur l'enfant et le nouveau statut de l'élève excluent une démarche pédagogique monolithique mais induisent, au contraire, une pédagogie et un fonctionnement différenciés.
- Les programmes doivent être formulés en termes de profils de compétences terminaux et non plus en termes de contenus. Ce sont donc ces profils qui structurent et organisent le travail en classe. En conséquence, les pratiques d'évaluation ne mesurent plus seulement l'acquisition de savoirs académiques mais également l'acquisition de capacités transversales et transférables.

2. Réaliser la réforme de l'école de base

Pour rendre opérationnelle la réforme de l'école de base les curricula, la formation des personnels et le matériel didactique doivent s'adapter à la redéfinition des finalités de l'école.

Réforme des curricula

- La réforme de l'école de base nécessite obligatoirement l'élaboration de nouveaux curricula déterminés à partir de profils de compétences et de sortie des élèves, et chargés de sens au plan de l'insertion dans le milieu et de la préparation à la vie active.
- L'acquisition à chaque niveau de l'école de compétences transversales et de capacités transférables concourt, à la fois, à l'épanouissement de la personnalité de l'élève et au développement économique et social.
- Dans ce cadre, il est nécessaire d'assurer un équilibre entre les savoirs scientifiques et les savoirs fondés sur les pratiques sociales du milieu.
- Pour supprimer toute entrave à la réalisation de cette réforme, il convient d'adapter la gestion du calendrier scolaire ainsi que la durée et le rythme des apprentissages aux réalités locales.
- Les méthodes d'évaluation doivent s'adapter aux nouveaux curricula et déboucher sur une certification socialement acceptée et légitimée.

Formation des personnels de l'éducation

- La réforme de l'école exige la définition d'un profil de compétence des personnels adapté, qui induit l'élaboration de nouveaux curricula de formation.
- La mobilisation des personnels à la conception et à la mise en oeuvre de la nouvelle école de base favorise leur pleine adhésion et leur motivation personnelle à la réussite de la réforme.
- La formation doit intégrer la préparation des personnels à accepter et à favoriser l'intervention de personnes ressources du milieu dans la classe et dans l'école.

Elle inclut également l'initiation à la recherche et à la fabrication de matériels didactiques à partir des ressources du milieu.

Matériel didactique

- Seule une véritable politique d'édition harmonisée au niveau régional permet l'élaboration de manuels scolaires à prix réduits et adaptés aux nouveaux curricula et favorise la création et le renforcement de capacités de production éditoriales dans les pays du Sud.
- L'utilisation de matériel didactique issu des ressources du milieu et son intégration dans les activités pédagogiques correspondantes est porteuse. Dans cette optique, il est indispensable d'encourager sa conception et sa fabrication, d'inventorier le matériel existant, d'encourager l'échange entre les écoles et d'impliquer les élèves dans ces démarches.
- La description du matériel didactique indispensable au fonctionnement d'une école est de la responsabilité de l'Etat à qui revient un rôle de régulateur veillant à l'accessibilité réelle de ce matériel.

3. Se donner les moyens de la réussite de la refondation de l'école

Pour mettre en place la nouvelle école de base et avant toute chose, un ensemble de prérequis, de modalités et de décisions est indispensable. Il faut : informer, négocier, adapter, mobiliser, planifier.

Informer et sensibiliser les partenaires

La réussite de l'école de base suppose une véritable politique de communication, par les media comme par les relais traditionnels d'opinion.

Il s'agit : d'être à l'écoute des attentes de la population, de mobiliser l'ensemble de la population, des enseignants, des autorités politiques et administratives, des bailleurs de fonds, des partenaires du développement, d'explicitier le concept de l'école de base, bien commun de la Communauté et de l'Etat.

Négocier avec les acteurs et les associés

Pour entraîner l'adhésion et la participation de tous les partenaires de l'école, il convient : de privilégier la concertation et la négociation sociale, d'instaurer une véritable coresponsabilité, d'assurer une cogestion.

Adapter le cadre institutionnel et reconnaître les nouveaux rôles

Les nouveaux rôles des partenaires de l'école doivent être reconnus officiellement : en élaborant ou en adaptant des textes législatifs et réglementaires, en définissant les responsabilités, en autorisant et en encourageant les initiatives et les innovations.

Mobiliser des ressources financières et rationaliser leur utilisation

La mise en place d'une réforme ambitieuse induit des coûts importants. Dans un contexte de pénurie, elle nécessite rigueur et ingéniosité. Il est donc essentiel de mettre en place les stratégies de financement et de gestion suivantes : réallouer les ressources publiques en faveur de la nouvelle école de base, rationaliser les dépenses, favoriser les financements communautaires et privés, sensibiliser les bailleurs de fonds et coordonner les aides.

Planifier la mise en oeuvre et évaluer les résultats

En tenant compte des réalités nationales (politiques, socio-culturelles, pédagogiques, économiques...), la mise en oeuvre de l'école de base requiert : une sélection par une approche systémique des étapes obligées et une hiérarchisation des actions à entreprendre, l'établissement d'un échéancier réaliste qui tienne compte du temps que prend la mobilisation des partenaires.

L'évaluation des résultats est le socle de cette réforme, elle se situe à deux niveaux : au niveau macro, celui du système, et au niveau pédagogique.

L'évaluation permet : de réguler le déroulement de la mise en place de l'école de base, de vérifier la pertinence scientifique des enseignements et des pratiques, d'opérer des réajustements et des remédiations.

Assise de la refondation des systèmes éducatifs au Sud, ce document CONFEMEN, préparatoire au Sommet de Cotonou (2 au 4 décembre 1995), après avoir reçu l'aval des ministres, sera transmis au Conseil Permanent de la Francophonie ainsi que le projet de "Résolution sur la priorité à accorder à l'éducation de base dans le cadre des systèmes éducatifs des pays ayant le français en partage" qu'il explicite.

ACCT - Comité de programme Education - Formation - Jeunesse

Réuni à Bordeaux les 2 et 3 mai 1995, le comité de programme, après examen des rapports d'évaluation présentés (centres FLE et expérience de pédagogie convergente au Mali) et de l'état d'avancement de la programmation 94-95, s'est penché sur les éléments de la programmation 96-97.

Les propositions du Comité de réflexion sur les programmes mobilisateurs en Francophonie ainsi que la réflexion menée par la CONFEMEN en matière

d'éducation de base ont balisé la réflexion.

Une rapide comparaison du premier axe de programmation ACCT et du deuxième principe directeur à la mise en oeuvre des actions préconisées par la CONFEMEN, Réaliser la réforme de l'école de base, qui vous est présenté en pages 2 et 3, permet de jauger de l'efficacité des synergies de travail qui se sont développées entre les deux institutions.

De fait, sous l'intitulé *Refondation et développement de l'école de base*, le premier axe majeur de programmation de l'ACCT, propose de réaliser la réforme des curricula, d'améliorer l'enseignement du français langue seconde, de travailler à la formation des personnels de l'éducation et à la production de matériel didactique.

L'axe 2 vise le développement de l'éducation non formelle au travers d'actions d'alphabétisation sur des publics ciblés (femmes, jeunes déscolarisés, agriculteurs,...), par le développement des

Comité de programme éducation-formation-jeunesse



activités périscolaires et de l'auto-emploi.

Le CIIFFAD - Consortium International Francophone de Formation à Distance - (voir descriptif p. 10), les sept centres de français langue étrangère en Afrique, le CREFOI - Centre Régional Francophone pour l'Océan indien / Madagascar - le CRF - Centre régional francophone pour l'Asie Pacifique/Vietnam - les CLAC - Centres de Lecture et d'Animation Culturels - ainsi que les radios rurales seraient mobilisés à la mise en oeuvre de ces deux axes majeurs.

Quatre axes de programmation sont retenus en matière de formation, il s'agit de :

1. développement des formations techniques et professionnelles,
2. perfectionnement professionnel,
3. formation des formateurs,
4. développement de la formation à distance.

Au plan budgétaire, le Comité a proposé que la priorité accordée à l'éducation de base se traduise par un pourcentage de 2/3 du budget affecté à la refondation et au développement de l'école de base, axe majeur n° 1.

Au secteur Jeunesse, les deux programmes présentés par la CONFEMEN, *In-*

sertion des jeunes par le développement de la vie associative et Inser-

tion économique des jeunes, seront joints au rapport du Comité à l'intention du CPF.



PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN)

Les responsables nationaux du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire et du Cameroun, se sont réunis à l'EIB de Bordeaux, du 3 au 14 avril 1995, pour un atelier de travail préparatoire à la troisième phase du PASEC. Ces 15 jours ont été consacrés à harmoniser les instruments, les actions futures et à se former à la méthodologie du PASEC comme aux outils informatiques qui leur permettront d'enregistrer puis d'analyser les résultats collectés.

Une fois familiarisés à la passation des tests en deux temps, pré-test en début d'année et post-test en fin d'année, méthodologie propre au PASEC qui permet de contrôler les variables non liées à la scolarisation mais influençant les performances des élèves, les participants se sont attelés à la préparation d'un jeu complet et commun de tests et de questionnaires élèves pour le CP2 et le CM1 en se basant sur les travaux préparatoires de l'équipe de Côte d'Ivoire et de l'équipe sénégalaise (PASEC II, en cours).

Les questionnaires maîtres et directeurs seront eux construits sur base des instruments présentés par la Côte d'Ivoire et l'équipe congolaise (PASEC II).

Déterminante du degré de comparabilité des résultats entre pays, l'harmonisation des procédures de passation et des procédures d'échantillonnage sera finalisée à l'issue de la mise à l'essai sur un nombre réduit d'écoles.

Dans chaque pays, 120 écoles, représentatives des diversités nationales, composeront l'échantillon, stratifié en trois grandes divisions : localisation (urbain/rural), statut (privé/public) et organisation (classique/double flux/multi-grade).

Un calendrier des opérations à venir a été établi :

mai-juin 95 - mise à l'essai des instruments,
juillet-août 95 - finalisation des instruments,
sept., oct., nov. 95 - pré-tests,
mai-juin 96 - post-tests.

Résultat le plus porteur potentiellement, ce travail commun a débouché sur la construction d'une équipe transnationale soudée autour des objectifs du PASEC, qui continuera à travailler de concert grâce aux liaisons par courrier électronique fournies dans le cadre de ce projet, invitation permanente au renforcement des liens initiés à Bordeaux.

Tirées d'un document intitulé "*Closing the gender gap : educating girl*", publié à l'initiative de Population Action International en 1993, les données présentées ci-dessous sont chargées de sens.

L'indice de l'éducation des filles (7^{ème} colonne) classe les pays sur une échelle de 1 à 100 en fonction de leurs performances aux cinq indicateurs qui précèdent.

Les deux dernières colonnes estiment les coûts nécessaires pour réaliser l'égalité entre le taux de scolarisation des garçons et le taux de scolarisation des filles en 1990 et en 2005.

Ainsi, en 1990 le montant total nécessaire à la suppression des écarts de scolarisation dans les pays de la CONFEMEN repris par cette étude était de 233.079.000 \$ US, montant qui, en 2005, s'élèverait à 756.367.000 \$ US.

Cette estimation pour 2005 ne tient pas compte d'éventuels investissements privés ni des effets bénéfiques des politiques déjà initiées.

Car plusieurs stratégies visant à accroître le taux de scolarisation existent déjà et sont mises en oeuvre à des degrés divers dans les pays membres de la CONFEMEN.

En voici les points saillants :

- ◆ construire des écoles plus proches des communautés rurales,
- ◆ augmenter le nombre de femmes enseignantes,
- ◆ construire des installations sanitaires séparées,
- ◆ proposer des incitations financières (fournitures subventionnées, uniformes gratuits, etc),
- ◆ adopter des horaires souples.

L'éducation des filles conditionne la maîtrise du taux de croissance démographique, frein majeur à la réalisation de l'éducation pour tous.



Vos nouveaux interlocuteurs

Centrafrique

Monsieur Albert Mberyo,
Ministre de l'Education nationale, de la
Recherche scientifique et Technologie;

Monsieur David Zokoe,
Secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

Haïti

Monsieur Emmanuel Buteau,
Ministre de l'Education nationale, de la
jeunesse et des Sports;

Mme Myrtho Célestin-Saurel,
Correspondante Nationale.

Niger

Monsieur Amadou Hamidou,
Correspondant national.

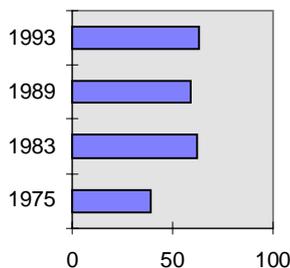
Tchad

Monsieur Nassour Owaïdo,
Ministre de l'Education nationale, de la
Jeunesse et des Sports.

Bénin

Le constat établi dans les années 90, pointait une baisse de la scolarisation, 59% en 89 contre 62% en 1983 et une

Scolarisation



baisse d'efficacité du système éducatif. Ainsi, sur 1.000 élèves entrants au primaire, seuls 164 réussirent au Certificat dont 37 sans redoublement au cours du cycle, 63 après un redoublement et 64 après deux redoublements.

De plus, les compétences techniques et intellectuelles de ces 164 sortants sont peu adaptables au milieu dans lequel ils ont à s'insérer, contenus et méthodes étant inadaptes aux réalités socio-économiques nationales.

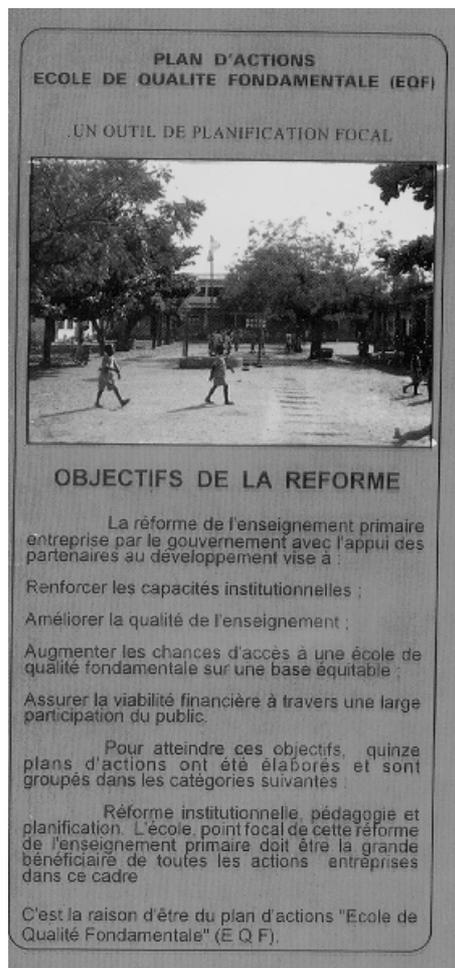
Tous ces chiffres poussaient à l'action, action qui a été dessinée par le document cadre de politique éducative à l'issue des Etats Généraux de l'Education en 1990.

L'enseignement primaire est devenu ainsi la priorité au Bénin et une réforme, opérationnalisée sous le vocable d'**Ecole de Qualité Fondamentale (EQF)**, vise à en accroître l'accès et en améliorer la qualité.

Les actions menées ont pour objectifs :

- faciliter la gestion et le suivi des tâches de planification scolaire au niveau régional et central,
- planifier et programmer les interventions et les investissements dans les écoles,
- 75% des élèves, filles et garçons, inscrits dans une EQF en l'an 2002.

Dépliant de présentation de l'EQF

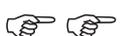


Elles s'inscrivent notamment dans les domaines :

- ♦ du **personnel enseignant** pour qui sont requis une formation professionnelle de base et le diplôme d'enseignement nécessaire pour 50% d'entre eux. En outre, tous les enseignants bénéficient au sein de l'école d'une formation continue qui cible l'amélioration des méthodes pédagogiques ainsi que l'amélioration de la compréhension et de la mise en oeuvre des programmes d'études. La formation continue est assurée, de plus, dans les Unités Pédagogiques ainsi que dans les structures de formation centrales où les enseignants font un passage obligé tous les trois ans.
- ♦ des **programmes et manuels scolaires** qui en découlent. Le profil de l'élève à la sortie du primaire est disponible au niveau de chaque classe. Des programmes et guides pédagogiques ou programme-guide adaptés à ce profil de l'élève ainsi qu'aux réalités du milieu sont disponibles pour chaque enseignant. Enfin, des normes minimales en matière d'équipement en manuels scolaires ont été établies.

Concernant l'école et son équipement, une description précise de l'aménagement et de l'équipement de base sert de référence à la construction ou à la réhabilitation.

Un horaire minimum d'enseignement est prescrit, sa répartition peut se faire en tenant compte des besoins du milieu sur autorisation des autorités responsables.



Un ratio élèves/maître inférieur à 50 est conseillé et toute école recevra la visite de l'inspecteur au moins un fois par an.

La participation active du public est sollicitée tant dans l'optique d'une diversification des sources de financement, qui assurera la viabilité de la réforme, que dans celle du rapprochement de l'offre et de la demande d'éducation. Impliquées par leur contribution aux intrants pédagogiques et à la gestion du système, les communautés deviendront les vecteurs naturels du développement de la demande sociale d'éducation.

Les résultats laissent déjà apparaître les effets bénéfiques de cette remise en

phase de l'enseignement primaire. Si les disparités régionales restent fort marquées avec 37% de taux de scolarisation au Nord contre 93% au Sud. Par contre, le taux de scolarisation des filles est passé en quatre ans de 40% à 48% et leur taux de succès en fin de cycle est passé de 30% à 56%.

De même, le taux moyen de succès à l'examen de fin d'études primaires a augmenté de 28% en trois ans, atteignant 59,7%. La réforme est financée conjointement par l'Etat, les communautés et les partenaires du développement, principalement l'USAID, la Banque Mondiale et la Coopération française.

concrétiser les aspirations à l'ascension sociale.

La réduction des possibilités d'ascension sociale et la saturation du marché du travail aggravent la tendance, depuis 1980.

La rentabilité sociale du capital scolaire baissant, la valeur attribuée au système scolaire diminue ce qui remet en cause les investissements que les personnes étaient prêtes à consentir pour y accéder.

La situation de l'éducation de base en Côte d'Ivoire

L'évolution des taux bruts de scolarisation au primaire entre 88 et 92 montre une tendance marquée à la déscolarisation (cf. tableau ci-dessous).

Côte d'Ivoire

Dévoilement de l'illusion d'une promotion sociale par l'école : un moment critique

L'étude universitaire de Laurence Proteau, brosse le tableau d'une situation combattue depuis 94-95 par la politique de moralisation du système initiée par le Ministre Kipré dès son entrée en fonction (cf. CONFEMEN au Quotidien n°s 4, p. 9 et 6, p. 11).

La crise de l'école ivoirienne (recrutement parallèle, fraudes aux examens, négociation de notes,...) est à replacer dans l'histoire du système scolaire depuis 1960 et à analyser sous l'éclairage de l'investissement des familles dans l'idéal de promotion sociale censée garantie par l'école.

Jusque 1980, le système d'enseignement est dans une phase de croissance et se fait plus sélectif en cours de cycle ainsi qu'au passage entre primaire et secondaire. En même temps se sont creusées des disparités régionales fortes liées aux possibilités d'investissement des populations et ont perduré les inégalités entre filles et garçons.

L'année 80 marque la crise, une tendance à la déscolarisation se fait jour assortie d'une baisse du rendement interne du primaire qui se traduit par une baisse des taux de promotion, de

redoublement et des taux d'abandons.

Deux pratiques permettant de contourner la sélectivité du système voient le jour :

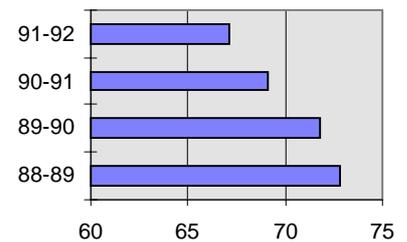
- ◆ le recrutement parallèle qui, moyennant une certaine somme d'argent, permet à un élève officiellement exclu de poursuivre sa scolarité dans le circuit public,
- ◆ le passage dans le secteur privé où le schéma d'accroissement des effectifs est inversement proportionnel à celui du public.

La sélection massive a donc amené parents et élèves à transgresser les règles reconnues par le système scolaire pour y assurer leur survie entamant par là sa crédibilité et aggravant les inégalités sociales de départ.

D'autre part, les élèves s'interrogent sur l'intérêt que peut représenter une école qui n'assurant pas la conversion du capital scolaire en capital économique et social, ne répond plus à leurs attentes.

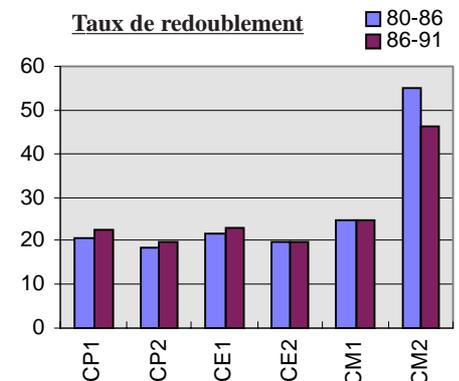
C'est cette interrogation qui provoque la mise en accusation de l'institution mandatée pour garantir l'avenir socio-économique du pays et chargée de

Taux de scolarisation



Les taux moyens de redoublement du CP1 au CM2 de 26,68%, en 80-86, passent à 25,98% en 86-91. Ils sont ventilés à chaque niveau comme suit :

Taux de redoublement



A noter les scores du CM2 où en 86-90 80,5% des élèves ne passent pas le cap, 46,2% redoublant, tandis que 34,3% abandonnent.

Centrafrique

Face aux insuffisances d'un système éducatif qui, aux problèmes de déscolarisation, de déperdition en cours de cycle, d'infrastructures lacunaires et d'inadéquation de l'éducation au monde socio-économique, ajoute une succession d'années blanches causées par les remous politiques nationaux, s'est imposée la réflexion autour d'une redéfinition de l'école.

Ainsi, au niveau du fondamental 1 (enseignement primaire), les Etats généraux de l'Education ont préconisé un retour à une école conçue comme instrument d'insertion dans la vie active autant que comme instrument préparant à la poursuite des études.

De fait, cette conception de l'école expérimentée il y a vingt ans au travers d'un enseignement en sango dispensé au sein des **Ecoles de Promotion collective**, bien qu'évaluée positivement au plan des résultats, avait débouché sur un échec par impréparation des mentalités.

Le fondamental préparerait donc les élève

à assurer de petits métiers en vue de leur survie sans mettre fin aux études de ceux qui en ont le besoin, les moyens intellectuels.

Seule voie d'opérationnalisation envisageable, la réforme repose sur un partage du poids de l'éducation entre l'Etat et les acteurs sociaux ou économiques.

Ces responsabilités partagées, définies par des textes officiels aboutiront à la création d'écoles publiques, conventionnées, privées. Responsables, les collectivités locales, les associations de parents d'élèves, les confessions religieuses, les ONG et les opérateurs économiques, seront associés à l'encadrement des étudiants dans leur stage pratique et au soutien au Fonds national de l'Education qui permettra de développer l'éducation.

D'autre part, les bailleurs tant au plan bilatéral qu'international seront associés et la coopération Sud-Sud sera sollicitée en vue de la création de stratégies communes.

Le principe directeur qui guide les apprentissages est d'aller du connu vers le moins connu. Le point de départ est donc le vécu de l'enfant et la langue maternelle, là s'acquièrent les premières compétences, là se forment les outils qui permettront l'apprentissage du français langue seconde et des autres disciplines.

L'apprentissage primordial dans la langue maternelle a pour objectifs spécifiques :

- amener l'enfant à "libérer" la parole, à s'exprimer spontanément, d'abord à l'oral et progressivement à l'écrit dans sa langue maternelle, à partir de son vécu et selon son propre rythme ;
- amener l'enfant à comprendre, à vivre et à créer des discours variés et si-

gnificatifs en l'exposant à un bain de langue et à un environnement de messages et de dialogues.

Le projet s'est donné pour moyens :

- la conception et la production d'un matériel didactique fonctionnel,
- une formation des enseignants adaptée aux principes et aux méthodes de la pédagogie convergente.

Les maîtres, sélectionnés au regard de leur engagement vis à vis du projet pédagogique, sont formés depuis 1979 dans les langues nationales et depuis 1987 aux méthodes de la pédagogie convergente, sont impliqués dans la production des outils pédagogiques adaptés.

Initié par le CIAVER (St Ghislain - Belgique), le projet est maintenant aux mains d'une équipe malienne qui a développé ses propres compétences lors de la phase d'expérimentation clôturée en juin 93.

Une équipe basée à Bamako travaille à la généralisation progressive de la méthodologie convergente et soutient la recherche sur les langues nationales en vue de leur introduction progressive dans le système scolaire.

L'équipe basée à Ségou se charge de la mise en pratique de la pédagogie convergente dans l'enseignement. Elle assure la production de son matériel didactique tant en langue nationale qu'en français.

Les points forts du projet :

- ♦ réduction sensible du taux de déperdition scolaire,
- ♦ réelle appropriation du savoir par l'enfant,
- ♦ développement de la créativité de l'élève,
- ♦ maîtres motivés par la méthode.

Les points faibles :

- ♦ formation initiale et continuée des maîtres insuffisante,
- ♦ manque d'approfondissement des recherches sur les langues nationales.

La généralisation à toute l'école malienne suppose la réduction de moitié des effectifs par classes pour arriver à 50 élèves/maître.

Mali

Le projet expérimental de **pédagogie convergente**, projet d'enseignement des langues nationales et française mené depuis 1987 au Mali, qui a recueilli tout l'intérêt des visiteurs de la CONFEMEN lors du Bureau de Ségou (*CONFEMEN au Quotidien*, n° 9, p. 2 et 3), vient de faire l'objet d'une évaluation par l'ACCT.

Le rapport rédigé après une étude de la littérature relative au sujet et une courte visite de deux jours au projet, jauge l'adéquation entre les objectifs, les moyens et les résultats.

La pédagogie convergente vise à amener l'enfant à une véritable appropriation de sa langue maternelle et à inciter ensuite le même cheminement pour l'apprentissage du français langue seconde.



Consortium international francophone de formation à distance (CIFFAD)

Instrument créé par l'ACCT au service du développement de la formation à distance le CIFFAD a pour **missions** :

- ◆ de développer un réseau de collaboration entre institutions de formation à distance,
- ◆ d'offrir une assistance à la mise en place des politiques nationales dans le domaine,
- ◆ d'offrir un soutien technique et financier aux projets dont les résultats sont bénéfiques à plusieurs Etats,
- ◆ d'offrir des activités de formation aux personnels oeuvrant dans le domaine de la formation à distance.

Il travaille plus particulièrement à :

- la formation et la mise en valeur des experts nationaux,
- la production et l'échange de programmes, de cours et de matériels didactiques,
- l'utilisation des nouvelles technologies de communication dans le cadre de projets à vocation internationale.

Les décisions d'assistance à certains projets de formation à distance sont fonction du respect des critères suivants:

- s'inscrire dans l'un des domaines prioritaires retenus par les Sommets francophones, soit l'enseignement du français, la formation des personnels de l'éducation, la formation des jeunes et des adultes déscolarisés, la formation des agents d'alphabétisation.
- être mis en oeuvre de manière à prendre en compte les ressources et les expériences locales et nationales antérieures des Etats bénéficiaires,
- accorder une priorité à l'utilisation de modes d'apprentissage respectueux des conditions particulières d'existence des communautés à desservir,
- avoir un caractère multilatéral, c'est-

à-dire mettre à contribution plusieurs pays ou dont les retombées peuvent être bénéfiques à plusieurs.

Depuis 1990, le CIFFAD a organisé 15 sessions de formation et de perfectionnement aux méthodologies propres à la formation à distance et formé ainsi 340 agents originaires de 35 Etats dans les domaines suivants :

- conception et rédaction de cours,
- conception et réalisation d'actions éducatives,
- préparation et mise en oeuvre de projets en didactique du français langue seconde,
- conception et mise en oeuvre des politiques nationales,
- pédagogie,
- gestion des moyens multimédias,
- efficacité pédagogique des médias utilisés,
- pédagogie de la réussite,
- apprentissage des petits métiers,
- gestion des projets,
- développement de la concertation.

Ainsi le CIFFAD, au travers d'un réseau de partage des connaissances et d'expériences dans le domaine comme au travers de ses sessions de formation, permet le développement d'un système d'apprentissage exigeant, de qualité et peu coûteux, élément de solution au problème d'accès à l'éducation dans les pays du Sud.

Banque internationale d'information sur les Etats francophones (BIEF)

Réseau International, Internet, gagne du terrain en Francophonie, la Banque Internationale d'information sur les Etats francophones peut désormais être atteinte par courrier électronique à l'adresse qui suit :

acct.bief.@fox.nstn.ca

Visant de plus l'élargissement de ce réseau à l'ensemble de ses partenaires du

du Nord et du Sud, la BIEF informe qu'un groupe d'intérêt, accessible par l'entremise du service **USENET** dans la hiérarchie **fr.**, vient d'être créé.

Cette terminologie hermétique signifie qu'un groupe francophone de diffusion de nouvelles a été ouvert, nous demandons à la BIEF des informations complémentaires sur les chemins d'accès pour vous en informer.

Association francophone des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)

L'AFIDES peut être atteinte via le même réseau à l'adresse suivante, **afides@CAM.ORG**, pour ce qui est du courrier. Cette association gère également une page d'accueil qui permet de diffuser les nouvelles de l'AFIDES, sa publication, *La revue des échanges*, et bientôt les informations utiles sur ses partenaires en francophonie. Cette page d'accueil peut être consultée à l'adresse suivante :

http://www.cam.org/~afides/public.html

Le monde des branchés étant assez restreint, ajoutons que l'AFIDES est logée au 500 est, bld Crémazie, Montréal, QC Canada H2P 2E7, tél. : 514-383-7335, télécopieur : 514-384-2139.

Chaire UNESCO en sciences de l'éducation - Ecole Normale Supérieure - Dakar

Inaugurée en décembre 1994, cette chaire UNESCO a pour objectifs :

- ◆ d'assurer aux professeurs de l'enseignement supérieur et universitaire une formation scientifique de 3^{ème} cycle en sciences de l'éducation,
- ◆ d'élever le niveau de compétences des formateurs et chercheurs sur place,
- ◆ de développer une recherche de pointe portant sur les problèmes de formation et d'éducation,
- ◆ de constituer des équipes d'experts, en matière de formation et d'enseignement, pouvant mener à bien des travaux utiles pour les décideurs.

Un **Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences de l'Éducation (DEA)** à vocation régionale est donc désormais réalisable à Dakar.

Pouvoir justifier d'un doctorat disciplinaire, d'un doctorat, d'une maîtrise ou d'un diplôme admis en équivalence, est la condition requise au départ.

L'obtention du diplôme nécessite :

1. la validation de 300 heures de cours, les cours étant organisés en modules de 20 ou 30 heures, obligatoires ou optionnels, répartis dans les domaines suivants: méthodologie de la recherche, didactiques, sciences fondamentales de l'éducation, formation et gestion, séminaires de recherche.

2. la réalisation d'un mémoire de recherche, témoin de la compétence acquise à la réalisation d'un travail de recherche, éventuel projet préparatoire à une thèse de doctorat.

L'ensemble du programme peut être suivi en un an ou étalé sur deux ou trois ans.

Une formation toute en souplesse où les horaires sont organisés de manière à permettre l'accès aux cours aux personnes qui travaillent, où les modules ouvrent l'accès à des parties de programmes et débouchent sur l'obtention de certificats de réussite spécifique.

Le candidat qui ne désire pas présenter un mémoire de recherche obtient, après

300 heures de cours, une Attestation d'Etudes Approfondies (AEA). Les diplômes sont validés par l'Université Cheikh Anta Diop ainsi que par les universités étrangères qui établissent des conventions avec l'Université de Dakar.

Les cours, dispensés sous la responsabilité du titulaire de la Chaire, Jean-Marie de Ketele, professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) et suivis par un docteur en sciences de l'éducation, sont assurés par des personnalités scientifiques internationales et par des enseignants de l'Université de Dakar.



Monsieur Sèga Seck Fall
Directeur de l'Ecole Normale Supérieure
bd Habib Bourguiba - B.P. 5036 Dakar-Fann
Université Cheikh Anta Diop (SENEGAL)
Tél. : (221) 24 22 42 / Téléc. : (221) 25 47 14
E. Mail : Sall@ENS.UNIV.DAKAR.SN



Nouvelles de l'éducation en francophonie

Maroc

Docteur ès chômage

Des milliers de diplômés inutiles pour la société manifestent contre un système qui n'a pas su trouver une formule adéquate entre formation et emploi.

De fait, le Maroc achève pour l'instant une première phase d'ajustement structurel, dont les retombées sociales se font sentir notamment au plan de l'emploi. L'Etat est de moins en moins pourvoyeur et le secteur privé ne peut combler le déficit. Tandis que le taux de chômage global passait de 85 à 1993, de 13,9% à 15,9%, celui des diplômés passait, lui, de 8,3% à 18,7%.

La politique d'encouragement à l'auto-insertion menée par le Conseil de la jeunesse et de l'avenir (CNJA), qui ouvre l'accès au crédit aux jeunes promoteurs, se heurte au problème des 10% d'apport personnel exigés et favorise surtout la promotion de l'emploi dans le milieu rural ce qui paraît peu propice à résoudre les problèmes d'insertion de physiciens, de biologistes ou de géologues.

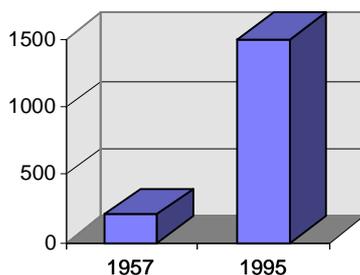
In : *Jeune Afrique*, n° 1790, 27 avril au 3 mai 1995, p. 18 et 19. -

Tunisie

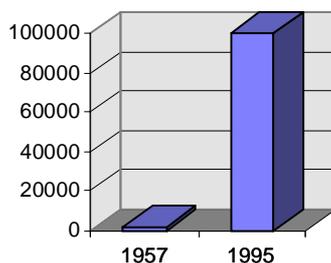
La Tunisie de 1960 et de 1965

En 1957 le système éducatif tunisien comptait 121 écoles primaires qui scolarisaient 209.000 élèves et 7 institutions supérieures fréquentées par 2.300 étudiants. Le taux d'accroissement de l'offre d'éducation en Tunisie est figuré par les deux graphiques qui suivent :

Elèves



Etudiants



L'analphabétisme a régressé de 80% et concerne actuellement essentiellement les personnes âgées.

Tous les enfants tunisiens vont maintenant à l'école et y restent normalement jusqu'à 15 ans.

Le nombre d'écoles primaires est passé à 4200, ce qui signifie la création d'une moyenne d'une centaine d'écoles par an. 78 institutions supérieures ont été ouvertes avec pour conséquence un nombre d'étudiants formés en Tunisie quarante fois supérieur à celui de 57.

Le taux de croissance démographique qui était de 2,71% en 1961 a été réduit à 1,9% en 1995, la population a donc doublé en 35 ans.

Stabilité politique et concentration de ressources en faveur du développement, dont notamment le développement de l'éducation, constituent les composants essentiels de ce succès qui est allé de pair avec la croissance du PIB, du revenu par habitant, de l'espérance de vie...

In : *Jeune Afrique*, n° 1791, 4 au 10 mai 1995, p. 28 à 30. -



Afrique

Des efforts considérables ... mais des résultats inégaux

L'évolution comparée de l'enseignement primaire en Afrique et dans le reste du tiers monde est loin d'être en défaveur de l'Afrique mais fait apparaître au contraire des progrès significatifs.

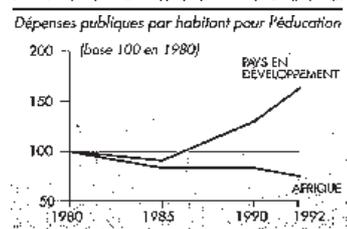
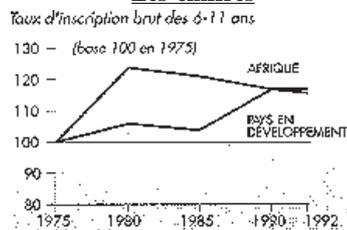
Ainsi le nombre d'enfants dans l'enseignement du premier degré a pratiquement été doublé entre 1975 et 1992 tandis que le nombre d'enseignants doublait réellement.

C'est donc la croissance démographique, seule, (2,9% contre 2,2% dans les autres pays en développement) qui empêche l'extension de l'éducation de base au travers de l'éducation formelle.

D'autre part, si la part du PNB consacrée par l'Afrique à l'éducation (5,9%) a toujours été supérieure à celle du tiers monde en moyenne (4,1%), en chiffres absolus, sous l'effet de la crise économique, les dépenses par habitant y ont diminué de 25% depuis 1980 alors qu'elles augmentaient de 63% en moyenne dans le tiers monde.

L'effort fait en Afrique débouche donc dramatiquement sur une stagnation du retard quantitatif dans le primaire et sur une baisse de la qualité de l'enseignement.

Les chiffres



In : Sources Unesco, n° 65, janvier 1995, p. 12. -

Bénin

Les enfants apprennent aux enfants

A Lokogba, petit village situé à une quarantaine de kilomètres de Cotonou, un belge, André Rausin, expérimente une méthode de mathématiques de son cru.

Ainsi après trois semaines de travail avec Marcel, jeune garçon non scolarisé, celui-ci débarque à l'école du village pour y faire une démonstration de ses acquis.

Et ces acquis sont tels que l'instituteur propose la poursuite du projet sur une plus grande échelle. Neuf filles ont donc rejoint Marcel et, après quelques mois, leur confrontation aux élèves de l'école publique laisse ces derniers loin derrière.

La méthode Rausin qui lie intimement école et vie quotidienne, apprentissage et jeu, transforme les exclus du système en professeurs.

In : Jeune Afrique, n° 1793, 18 au 24 mai 1995, p. 62. -

Congo

Comment réformer le technique ?

L'enseignement technique congolais est miné par la récupération dans l'enseignement général des élèves orientés contre leur gré, par le manque de motivation des élèves, par les classes du "cycle informel" (organisées en parallèle avec le formel mais payantes, aux résultats catastrophiques) et par la mise en place de passerelles avec le supérieur, les étudiants préférant les bourses à l'insertion aléatoire dans le monde du travail.

La rénovation s'impose donc. La stratégie proposée ici vise à favoriser chez les sortants la réalisation de projets d'activités personnels. Il s'agit de pousser

l'auto-emploi ou les micro-entreprises en organisant un système de formation professionnelle qualifiant dans des centres de ressources professionnels où travailleront en partenariat enseignants motivés et professionnels.

Ces centres, financés en partie par le milieu professionnel, en partie par l'Etat, seront décentralisés, mais coordonnés par un observatoire de l'emploi, espace d'information, de communication et de décision réunissant les différents partenaires.

En amont, la formation initiale visera l'acquisition des langages et des outils d'analyse et de conception du technicien, les démonstrations pratiques venant renforcer cet apprentissage de base qui conditionne les autres. Tronc commun sur lequel se greffera la formation professionnelle, la formation initiale doit permettre d'acquérir une culture technologique dans différents secteurs en ne condamnant pas l'apprenant à une carrière professionnelle fermée par une formation trop pointue.

In : Afrique Education, n° 11, avril-mai 1995, p. 28 et 29. -

Rwanda

Premier examen pour les écoliers depuis le génocide. Des épreuves en quatre langues

65.000 élèves rwandais se sont présentés au concours national d'entrée au secondaire qui scelle la fin du cycle primaire. Cet examen était organisé pour la première fois en quatre langues: kinyarwanda, français, anglais et swahili. Ainsi l'épreuve a pu être ouverte aux enfants venus du Zaïre, du Burundi, de Tanzanie et d'Ouganda. Manquaient à l'appel des dizaines de milliers d'enfants, victimes des événements ou en exil.

Autre innovation, la fiche signalétique de l'élève, s'aligne sur les nouvelles car-



tes d'identité et ne mentionne plus ni l'ethnie, ni la région. L'objectif est de supprimer les habitudes passées de pondération des entrants dans le secondaire en fonction des groupes ethniques.

In : *Afrique Express*, n° 86, vendredi 7 avril 1995, p. 28. -

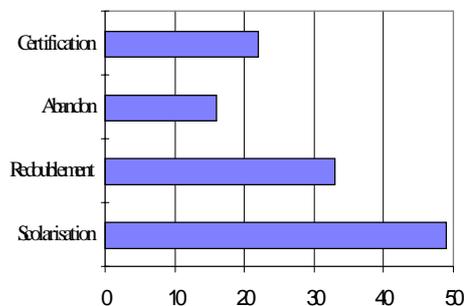
Tchad

L'école bloquée

Un maître peu motivé donne un cours inadapté à une centaine de d'élève assis à même le sol de terre battue dans une salle à moitié couverte, scène de vie quotidienne dans l'enseignement public à N'Djaména.

En cause, le manque de suivi dans la mise en pratique des politiques tracées, le manque de cohérence entre bailleurs de fonds qui auraient généré cette crise. Les résultats s'en ressentent et interpellent. Le temps de parcours moyen de ce cycle de 6 ans est de huit ans.

Table



Sur 1.000 enfants scolarisables, 490 ont accès à l'école, 78 abandonnent en cours de route, 161 redoublent, et seuls 108 décrochent le certificat.

In : *Afrique Education*, n° 11, avril-mai 1995, p. 37. -

Zone franc

Dévaluation du F CFA : dégâts et perspectives

Scolarisation des filles -freinée au Bénin-, enseignants -déficit de 18% aux Comores-, déscolarisation -300.000 en-

fants exclus au Cameroun-, manuels scolaires -aucune commande de livre en Guinée équatoriale-, sont les résultantes de cette aggravation de la pénurie de moyens.

Réunis par l'OMS et l'UNESCO autour de propositions visant à remédier à ces effets néfastes, les responsables de 14 pays africains ont réaffirmé la nécessité des systèmes de double vacation et de classes multigrades.

Un cadre de politique d'édition scolaire au Sud et par le Sud a également été discuté comme solution au problème de l'accessibilité du livre.

Dernier problème envisagé, mais le plus préoccupant, les étudiants envoyés à l'étranger à qui les moyens n'arrivent plus ou ne suffisent plus. Comme palliatifs sont proposés : une redéfinition de la politique d'octroi des bourses, un suivi du titulaire jusqu'à son insertion dans le cadre du développement national et, surtout, la préférence accordée aux études locales.

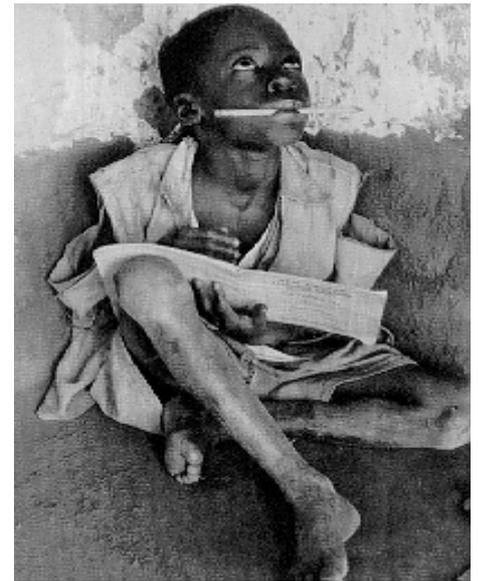
In : *Afrique Education*, n° 11, avril-mai 1995, p. 24 à 26. -

En anglophonie aussi

Quand les enfants se cachent ... pour aller à l'école

Peut-on scolariser tous ses enfants quand on en a quatre et qu'on gagne 70 \$ par an ? Non, le dernier reste à la maison quand son sentiment d'exclusion ne le pousse pas à accompagner les autres

et à se faire invariablement refouler.



Les Kenyans paient les frais de scolarité depuis l'indépendance mais ceux-ci ne cessent de croître et les revenus de diminuer.

Le budget de l'éducation au Kenya est passé en dix ans de 25% à 17%. Guinée, Malawi, Tanzanie, Zambie et Sénégal ont fait de même en passant de 25% à 18% à la fin des années 80.

Que dire des études secondaires où les frais de scolarité s'élèvent à environ 200 \$ par an ? Réduits pour la plupart à n'envoyer que certains de leurs enfants à l'école, les parents choisissent les garçons espérant ainsi leur éviter le chômage qui touche 63% des garçons entre 15 et 19 ans.

In : *Jeune Afrique*, n° 1792, 11 au 17 mai 1995, p. 40. -

Jun 95
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13

Agenda

19 au 23 juin 1995... Dakar... Sénégal

Groupe de réflexion chargé de la rédaction du document de référence relatif à l'Insertion des jeunes par l'enseignement technique et la formation professionnelle.

mai-juin 1995... Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire

PASEC - mise à l'essai des instruments

6, 7 et 8 juin 1995 ... ACCT-EIB ... Bordeaux

Réunion du Fonds d'aide au manuel scolaire.



Bibliographie

Education de base

📖 *L'Education de base en Afrique : Rapport d'un séminaire régional de l'IPE, Namoro, Niger 11-14 septembre 1989.* - Paris IPE, 1989. - 116 p. - —

— Au départ du diagnostic posé sur les diverses situations nationales (Burkina Faso, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal) et présenté par les participants, des stratégies visant au développement de l'éducation de base ont été cernées.

Dans le domaine de l'enseignement formel, la stagnation constatée sera combattue par un plan d'action permettant d'augmenter les capacités d'inscriptions nouvelles et de réduire les nombreux abandons et redoublements dans les systèmes. Des actions plus soutenues seront menées en faveur des zones défavorisées et des filles.

En insistant sur l'importance des choix politiques et de la volonté réelle de développement de l'éducation de base, les participants ont recommandé des actions sur le contenu de l'éducation (utilisation des langues nationales, formation insérante dans le milieu, formation pratique), des actions sur la qualité des services de l'éducation (formation des maîtres, matériels pédagogiques, infrastructures et équipements, encadrement des maîtres), des actions sur la demande d'éducation (gratuité, cantines scolaires), actions pour une amélioration de la gestion de l'éducation (calendrier scolaire, décen-

tralisation, partenariat), et enfin des actions sur l'évaluation des résultats (mesure des acquisitions).

📖 *Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle. Deuxième session.* - Dakar: UNESCO, septembre 93. - 16 p. - —

— Le développement de partenariats et la recherche de ressources nouvelles est la seule voie face à la pression de la demande d'éducation de base dans les PVD. Les autorités tant nationales qu'internationales doivent s'attacher à intégrer et à soutenir les innovations porteuses en conservant leur rôle de régulateur de l'ensemble du système.

L'enseignement en langue nationale, qui conditionne la qualité des acquis de base, paraît s'imposer.

Le rôle de l'éducation est de rendre chacun capable de comprendre et de formuler ses besoins, de lui inspirer le désir de participer aux décisions dont dépend son avenir et de lui assurer les compétences requises à ces fins.

La concrétisation d'un projet d'avenir dans les PVD dépendra de l'universalisation de l'éducation et particulièrement de l'instauration de l'égalité des chances entre filles et garçons.

Pour ce faire, il faudra améliorer l'offre qualitative tout en augmentant l'offre quantitative tant des enseignants que des sortants.

Enseignement technique et formation professionnelle

📖 *Formation scientifique et technique et industrialisation dans les pays en développement / Polymnia Zagefka.* - Paris : IPE, 1986.- 188 p. - —

— L'industrialisation naissante sous l'effet de l'internationalisation croissante des économies, s'est accompagnée dans les PVD de la recherche d'adéquation formation-emploi.

Recherche qui s'est heurtée aux problèmes suivants :

- spécialisation excessive des services d'enseignement technique et professionnel (ETP) -formel ou non-formel-,
- bureaucratisation excessive des organismes visant à la coordination intersectorielle,
- manque de coordination entre les différents Ministères et les organismes de développement,
- information statistique insuffisante tant en matière d'ETP que d'emploi,
- absence d'études longitudinales et suivies relatives aux rapports entre éducation et emploi,
- déséquilibre entre objectifs éducatifs et plans de développement,
- coupure entre ETP et Université,
- qualification et formation insuffisantes du personnel enseignant,
- manque de participation des entreprises à la formation.

L'école, espace "neutre" de formation, doit transmettre

les connaissances et savoirs-faire techniques permettant de s'adapter aux transformations à la fois globales et particulières à l'industrie individuelle, elle doit transmettre les aptitudes nécessaires à l'adaptation professionnelle et sociale de l'individu.

📖 *Innovations dans la formation : les possibilités offertes par des cours modulaires/ David Raffé.* - Luxembourg : CEE, 1992. - 85 p. -

— Pour répondre à l'évolution rapide des données commerciales et industrielles et donc réduire les écarts existant entre la formation professionnelle et le monde du travail, la CEE s'est penchée sur les possibilités offertes par les cours modulaires.

Les modules, formations de durées courtes, qui peuvent être combinés, évalués de façon séparée, sont soit orientés vers le résultat à atteindre, soit vers le processus.

La modularisation permet une formation individualisée, une formation continue, une motivation accrue des étudiants via des objectifs à court terme. Par sa souplesse et sa flexibilité, elle permet d'améliorer la pertinence de l'offre de formation professionnelle et d'y associer des partenaires extérieurs.

La modularisation doit être tempérée par : soit une combinaison impérative de modules, soit un nombre minimum de modules requis, un mode particulier ou une durée minimale d'études.

Une nouvelle école de base...

Redéfinie dans ses finalités la nouvelle école de base concerne tous les élèves :

elle permet, et une insertion dans la vie active, et la poursuite des études secondaires.

Finalité additionnelle, s'insérer c'est trouver sa place dans son environnement, le comprendre, l'analyser, le respecter, l'aimer et contribuer à son amélioration par une démarche innovante.

... est la réponse de la CONFEMEN au développement de l'éducation de base via l'éducation formelle.

